



APPEL POUR UN 10 MARS AU CŒUR DES MOBILISATIONS

Le projet de loi Valls dit « de réforme » du code du travail constitue la pire attaque contre la protection des salariés depuis plus d'un demi-siècle.

Ce code, nous les retraitéEs, l'avons défendu auprès de nos camarades du privé, comme nous avons défendu le Code de la Fonction Publique, et nous avons lutté pour leur amélioration tout au long de nos plusieurs dizaines d'années de militantisme. C'est pourquoi, en tant que retraitéEs citoyenNEs de ce pays, nous avons aussi notre mot à dire sur le projet de destruction du code du travail. Car nous savons que ce qui se prépare, si jamais le gouvernement parvenait à ses fins, c'est une attaque générale contre le Code de la Fonction Publique, contre tous nos acquis sociaux.

Et nous nous serions battuEs pour rien ?

Chez les jeunes, les cheminots, sur les réseaux sociaux et dans les syndicats se lève un vent de révolte contre cette dernière attaque – et pas ultime si nous n'y mettons un frein – contre des acquis sociaux conquis de haute lutte.

Le 9 mars, à l'appel de plus d'une vingtaine d'organisations, les jeunes seront dans la rue pour dire qu'ils refusent d'être une génération perdue, qu'ils ne veulent pas de ce monde néolibéral du chacun pour soi et de la précarité que veulent leur imposer le MEDEF et le gouvernement.

Le 10 mars, les retraitéEs ont prévu de longue date de manifester leur refus de voir leur pouvoir d'achat se dégrader comme de servir de variable d'ajustement au programme d'austérité voulu par l'Europe et porté en France par le pouvoir en place. Se battre pour la revalorisation des pensions est un légitime combat intergénérationnel pour les retraité-es d'aujourd'hui et de demain.

Après des années de reculs imposés par un néolibéralisme à l'offensive, de nouvelles perspectives peuvent émerger. Nous sommes peut-être à un tournant. Des dates de mobilisation sont déjà posées, le 9 pour les cheminots, le 22 pour la Fonction publique, le 31 pour l'interpro. La CGT met en débat l'idée de ne pas attendre cette date et de démarrer plus tôt. Les retraitéEs solidaires des jeunes, des privéEs d'emploi et de leurs camarades en activité ont toute leur place et leur légitimité dans ces mobilisations.

Il nous reste quelques jours pour convaincre les retraitéEs hésitantEs, pour décider celles et ceux parmi nous que les défaites successives ont découragéEs que nous ne céderons pas. C'est l'esprit même du programme du Conseil national de la Résistance qui est en jeu. Pour l'avenir des jeunes, pour sortir d'une impasse économique, politique et sociale mortifère, pas une retraitéE ne peut manquer à l'appel du 10 mars.

Et chacune et chacun d'entre nous doit se tenir prêt à répondre à toutes les initiatives de poursuite de la mobilisation que décideraient ensemble les actifs du privé comme du public.